

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'Honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric



Liste des délibérations du Conseil Communautaire Séance du 15 avril 2026

.....
Etaient présents :

Xavier ADAM - Patrice AUGER - Sylvie BEGUIER – Patrick BOURDEAUX - Isabelle BRETECHER – Martine COLAS-BINET - Alain COLOMBI - Grégoire CORBY – Vincent CUTTÉ - Danièle DE ROQUEFEUIL - Régine FRANCOIS – Anne FRELAUT N’DIAYE - Alexis GODIN - Nadine GOHARD - Olivier GOUPILLON - Morgane GUEZENEC - Bertrand HAUET - Patrick JONIEC - Annie JOSEPH – Sandrine KESLER - Hayat KUNA (jusqu’au point 26-025 / élection du 5^{ème} Vice-Président) - Jean-Claude LAINE - Ghislaine LESADE – Mylène MADELAINE - Patryk MAGNIER - Félicien MARGUERETTAZ – Magali MEJEAN – Thomas MENGELLE-TOUYA – Aline METAYER – Pascal MICHELOT - Alexandra MOREL – Xavier MURAT - Dominique NICCO - Raphael NIVOIT – Cécile PARENT – Gérard PATIN - Guy PELISSIER - Denise PLANCHON – Raymond QUINTOIS - Isabelle RAMAIN – Patrick RATEL – Laurence REIG - Yves REVEL – Marie-Laure ROQUELLE - Michel ROUX – Patricia SADO – Didier SAUSSAY - Laure SCAZZOLA - Didier SIGLER - Timothé SITKO – Christine STOOS – Clémentine TELLIER MAZUREK - Pauline WINOCOUR-LEFEVRE.

Etaient absents, excusés et représentés

Elodie BIOU	a donné pouvoir à	Raphaël NIVOIT
Françoise CHANCEL	a donné pouvoir à	Michel ROUX
Alexandra PUTAREK	a donné pouvoir à	Sylvie BEGUIER
Hervé PLANCHENAU	a donné pouvoir à	Laurence REIG
Hayat KUNA	a donné pouvoir à	Gérard PATIN (à compter de l’élection du 5 ^{ème} Vice-Président)

Secrétaire de séance : Félicien MARGUERETTAZ

.....

Membres en exercice : 57 titulaires + 20 suppléants

Du point 26-022 au point 26-024

Présents : 53 Pouvoirs : 4 Votants : 57

Du point 26-025* au point 26-030

Présents : 52 Pouvoirs : 5 Votants : 57

***(à compter de l’élection du 5^{ème} Vice-Président)**

.....

Le Conseil Communautaire,

26-022 PREND ACTE de l’installation du nouveau Conseil Communautaire

26-023 Monsieur Bertrant Hauet ayant obtenu la majorité requise (29 voix) est proclamé Président de la Communauté de communes Cœur d’Yvelines et a été immédiatement installé

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

26-024

RAPPELLE que conformément aux statuts, le Bureau est composé du Président et des Vice-Présidents

DECIDE à l'unanimité de créer 11 postes de Vice-Présidents

26-025

Madame Sylvie Béguier ayant obtenu la majorité requise (30 voix) est proclamé 1^{er} Vice-Présidente de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installée

Monsieur Thomas Mengelle-Touya ayant obtenu la majorité requise (30 voix) est proclamé 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installé

Madame Nadine Gohard ayant obtenu la majorité requise (30 voix) est proclamé 3^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installée

Monsieur Xavier Murat ayant obtenu la majorité requise (32 voix) est proclamé 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installé

Madame Françoise Chancel ayant obtenu la majorité requise (29 voix) est proclamé 5^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installée

Monsieur Michel Roux ayant obtenu la majorité requise (30 voix) est proclamé 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installé

Madame Régine François ayant obtenu la majorité requise (34 voix) est proclamé 7^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installé

Monsieur Raphaël Nivoit ayant obtenu la majorité requise (29 voix) est proclamé 8^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installé

Monsieur Xavier Adam ayant obtenu la majorité requise (30 voix) est proclamé 9^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installé

Monsieur Timothè Sitko ayant obtenu la majorité requise (32 voix) est proclamé 10^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installé

Monsieur Gérard Patin ayant obtenu la majorité requise (34 voix) est proclamé 11^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines et a été immédiatement installé

26-026

PREND ACTE

- De la lecture de la charte de l' élu local
- De la remise à chaque conseiller communautaire d'une copie de ladite charte ;
- Ainsi que de la communication des dispositions du Code général des collectivités territoriales relatives aux conditions d'exercice du mandat

26-027

DECIDE à l'unanimité d'attribuer au président une indemnité de fonction au taux de 82.49%

DECIDE à l'unanimité d'attribuer aux vice-présidents une indemnité de fonction au taux de 33%

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'Honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

AUTORISE la réactualisation automatique de ces indemnités en fonction de l'évolution de l'indice brut 1 027 de traitement de la fonction publique

	Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	Pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, précisé du montant en vigueur (date)
Président	82.49%	3 390.77 €
Vice-Président	33.00%	1 356,47 €

26-028

DECIDE de déléguer au Président les attributions suivantes :

- Prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon une procédure adaptée ou formalisée, dans la limite de 200 000 € (HT), ainsi que toute décision concernant leurs avenants dans la limite de 10% du montant initial, reconductions et résiliations lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Procéder, dans les limites des crédits prévus au budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, ainsi qu'aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et passer à cet effet les actes nécessaires
- Souscrire pour faire aux besoins de trésorerie, une ligne de trésorerie pour un montant maximum de 1 000 000 € par exercice budgétaire, et passer à cet effet tous les actes nécessaires.
- Créer, modifier ou clore les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires
- Fixer et modifier les tarifs des services publics communautaires dans la limite d'une variation annuelle maximale de 10 %, et qui n'ont pas un caractère fiscal.
- Signer toute convention, contrat ou acte, à l'exception de ceux qui, par leur nature ou leur montant, doivent être soumis au Conseil communautaire, nécessaire à la mise en œuvre des compétences de la communauté de communes, lorsque les crédits sont inscrits au budget
- Solliciter toute subvention auprès de l'Union Européenne, de l'Etat, des collectivités et de tout organisme public et privé.
- Décider de la conclusion et de la révision de baux d'une durée inférieure à 12 ans ainsi que de conventions d'occupation du domaine public.
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- Souscrire des contrats d'assurance, accepter et percevoir les indemnités versées par les compagnies d'assurance, afférentes aux sinistres dont la CCCY serait victime.
- Procéder à la transaction et au règlement amiable des litiges
- Intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou défendre la Communauté dans les actions intentées contre elle tant devant les juridictions administratives que devant les juridictions judiciaires en première instance, en appel ou en cassation.
- Fixer les rémunérations et règlement des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'Honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

Le Président rendra compte lors chaque réunion de l'organe délibérant des attributions exercées par délégation du Conseil Communautaire

26-029

APPROUVE à l'unanimité la tenue des séances du Conseil Communautaire dans une des communes membres du territoire de la Communauté de communes de Cœur d'Yvelines

PRECISE que cette salle devra être adaptée au bon déroulement de ces séances

INDIQUE que ces dispositions seront reprises dans le futur règlement intérieur de Cœur d'Yvelines.

26-030

DESIGNE à l'unanimité les représentants suivants au SIAMS

Civilité	Qualité	Prénom	Nom	Ville
Monsieur	Délégué titulaire	Stéphane	BAUDREY	BAZOUCHES-SUR-GUYONNE
Monsieur	Délégué titulaire	Christophe	LE BEGUEC	BAZOUCHES-SUR-GUYONNE
Madame	Déléguée titulaire	Sylvie	BEGUIER	BEYNES
Monsieur	Délégué titulaire	Patrice	AUGER	BEYNES
Madame	Déléguée titulaire	Caroline	CHAZELLE	BOISSY-SANS-AVOIR
Madame	Déléguée titulaire	Sylvie	JEAN	BOISSY-SANS-AVOIR
Monsieur	Délégué titulaire	Pascal	MICHELOT	GARANCIERES
Monsieur	Délégué titulaire	Olivier	COTTIN	GARANCIERES
Monsieur	Déléguée titulaire	Thierry	WINTZENRIETH	JOUARS-PONTCHARTRAIN
Madame	Déléguée titulaire	Elodie	DUBUS	JOUARS-PONTCHARTRAIN
Monsieur	Délégué titulaire	Abigail	GIORDANO	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE
Madame	Déléguée titulaire	Virginie	CHARPENTIER	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE
Monsieur	Délégué titulaire	Maxime	GOBLET	LES MESNULS
Monsieur	Délégué titulaire	Olivier	MARCAND	LES MESNULS
Monsieur	Délégué titulaire	Frédéric	VALTON	MAREIL-LE-GUYON
Monsieur	Délégué titulaire	Nicolas	PEREZ	MAREIL-LE-GUYON
Monsieur	Délégué titulaire	Hervé	PLANCHENAUULT	MONTFORT-L'AMAURY
Monsieur	Délégué titulaire	Damien	THEVIN	MONTFORT-L'AMAURY
Monsieur	Délégué titulaire	Stéphane	ROBINSON	NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU
Monsieur	Délégué titulaire	Raphaël	HAAS	NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU
Monsieur	Délégué titulaire	David	LAVENANT	NEAUPHLE-LE-VIEUX
Monsieur	Délégué titulaire	Eric	CHARLES	NEAUPHLE-LE-VIEUX
Monsieur	Délégué titulaire	Patrick	RATEL	SAINT-REMY-L-HONORE
Monsieur	Délégué titulaire	Christian	PAVESIS	SAINT-REMY-L-HONORE
Monsieur	Délégué titulaire	Louis	MICHEL	SAULX-MARCHAIS
Madame	Déléguée titulaire	Valérie	COSTILLE	SAULX-MARCHAIS
Monsieur	Délégué titulaire	Stéphane	CADOUX	VICQ
Madame	Déléguée titulaire	Audrey	BECKERT	VICQ
Monsieur	Délégué titulaire	Vincent	PATRONE	VILLIERS-SAINT-FREDERIC
Monsieur	Délégué titulaire	Alexandre	CHIBANE	VILLIERS-SAINT-FREDERIC



Le Président,

Bertrand HAUET